

AIDES POUR LE BOIS ENERGIE.

Bénéficiaire	Tout particulier.
Ressources	Pas de condition de ressources.
Bâtiment	Logement (résidence principale pour le Conseil Général du Puy-de-Dôme).
Nature des travaux	Fourniture et installation par une entreprise agréée QualiBois de chaudière automatique certifiées sur les bases des critères requis par le crédit d'impôt ou labellisées Flamme Verte.
Montant de la subvention	Conseil Régional : <ul style="list-style-type: none">- alimentation par plaquettes : 1 500 €- alimentation par granulés : 1 000 € Conseil Général : <ul style="list-style-type: none">- 10% de la facture dans la limite de 20 000 € de dépenses (maximum de 2 000 € après délibération).
Où s'adresser	Espace Info → Energie 63 Maison de l'Habitat 129 avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND Mail : contact@adil63.org N° vert : 0 800 503 893 <i>Certaines Communautés de Communes complètent ces dispositifs, renseignez-vous.</i>

Mise à jour : octobre 2007.